

Produit **FLUXO 290B** Référence **DFTC125E** Date **15/09/2004** Page **1/1**

<b>Nature du produit</b>	: Additif anticorrosion et bactéricide pour piscine de contrôle par ultra-sons.
<b>Préparation</b>	: Concentré à diluer à <b>20 grammes</b> par litre d'eau. Ce rapport de dilution peut varier en fonction des caractéristiques spécifiques de votre installation (dureté de l'eau, circuit ouvert ou fermé, propreté des pièces, nature chimique des pièces testées...)
<b>Utilisation</b>	: Remplir le bac de contrôle avec de l'eau de ville, ajouter la quantité nécessaire de FLUXO 290B à raison de 20 grammes par litre d'eau. Agiter suffisamment pour obtenir un bain parfaitement homogène. Les pièces contrôlées entraînent des résidus qui peuvent polluer le bain, il faudra veiller à vidanger régulièrement le bac.
<b>Caractéristiques</b>	: Concentré liquide <b>Couleur</b> : produit pouvant évoluer du jaune clair au rouge brun dans le temps. Densité : 1,04 Ce produit contient tous les composants nécessaires pour ce contrôle ultra-sons, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ un anticorrosif biodégradable pour empêcher la corrosion des pièces.</li> <li>✓ un bactéricide efficace pour prévenir la prolifération bactérienne.</li> <li>✓ des tensioactifs pour augmenter la mouillabilité de l'eau sur les pièces.</li> <li>✓ Un antimousse performant pour empêcher la formation de mousse</li> </ul>
<b>Conditionnement</b>	: Fût de 200 kg Bidon de 10 kg Flacon de 1 kg
<b>Validité</b>	: 18 mois après la date de fabrication figurant sur l'emballage pour les bidons. Une évolution de la teinte n'affecte en rien les caractéristiques du produit.
<b>Conseils</b>	: Utiliser la pâte protectrice K300 pour éviter tout risque de dermatose.
<b>Rejets</b>	: Ne pas rejeter le produit concentré à l'égout, le faire reprendre par un récupérateur agréé. Rejets tolérés sur le dilué. Biodégradabilité > 90 % (17 jours). Méthode de mesure selon la norme OCDE 302B.

***SREM Technologies se réserve le droit de toutes modifications.***